

# COMPTE-RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 20/03/2024

**Présents :** ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

**Secrétaire de séance :** TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 22 février 2024 est approuvé à 12 voix Pour.

### **DELIBERATIONS**

#### **1/ Remboursement échelonné budget assainissement vers budget principal**

En 2014 pour le financement des travaux de réseaux d'assainissement à la Planque, le budget principal avait accordé à son budget annexe assainissement une avance de 80 087,37 €. Cette subvention a été enregistrée comme une avance remboursable dans la comptabilité du budget annexe assainissement mais comme une subvention dans le budget principal. Il est donc proposé de rectifier la comptabilité du budget principal afin que le budget annexe procède au remboursement de manière échelonnée.

L'ensemble du conseil municipal décide de planifier le remboursement de cette avance sur 24 années de 2024 à 2047 détaillé comme suit :

- 2024 : 23 988,25 €
- 2025 : 45 000 €
- A partir de 2026, 3000 € / an

*La délibération est approuvée à 11 voix pour et 1 abstention.*

#### **2/ Vote des taxes locales directes 2024**

Après avoir échangé sur l'augmentation ou pas des taxes lors de la dernière séance, le conseil municipal décide d'augmenter de 1,5 % les 4 taxes par rapport aux taux d'imposition 2023 soit :

- |   |         |                  |
|---|---------|------------------|
| - Taxe Foncière bâtie (TFB) :                 | 24,58 % | (2023 : 24,22 %) |
| - Taxe Foncière non bâtie (TNFB) :            | 30,49 % | (2023 : 30,04 %) |
| - Taxe d'habitation (TH) :                    | 4,18 %  | (2023 : 4,12 %)  |
| - Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : | 9,45 %  | (2023 : 9.31 %)  |

*La délibération est approuvée à l'unanimité.*

### 3/ Approbation du budget commune 2024

Avant de passer au vote des budgets 2024, Mme Nathalie ROZIÈRES de la commission animation vie locale, présente les demandes de subventions des associations.

La proposition des montants de subventions, pour un total de 6 700€, est acceptée à 12 voix pour.

M. Bertin Rufié présente le budget 2024 dans ses grandes lignes en donnant certaines précisions.

- Budget commune 2024 :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	1 156 230.76 €	1 156 230.76 €
<b>Section d'investissement</b>	1 230 412.22 €	1 230 412.22 €
TOTAL	2 386 642.98 €	2 386 642.98 €

- Budget assainissement 2024 :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	81 338.34 €	81 338.34 €
<b>Section d'investissement</b>	145 242.12 €	145 242.12 €
TOTAL	226 580.46 €	226 580.46 €

- Budget Pain Blanc 2024 :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	9 893.44 €	9 893.44 €
<b>Section d'investissement</b>	0 €	0 €
TOTAL	9 893.44 €	9 893.44 €

*Les trois délibérations sont approuvées à l'unanimité.*

### 4/ Adhésion au groupement de commande maîtrise d'œuvre énergies renouvelables photovoltaïque

Une étude de faisabilité sur le potentiel photovoltaïque en autoconsommation à été réalisée. Les sites d'implantation sont le local de chasse et des associations et le hangar communal pour la pose de panneaux solaires. Les bâtiments consommant l'énergie produite seront l'ensemble des bâtiments communaux : les 3 salles des fêtes, le stade et les vestiaires, les églises, la mairie, l'école et le commerce multiservices.

Il est nécessaire maintenant d'adhérer au groupement de commande de la maîtrise d'oeuvre coordonné par le SIEDA pour lancer une étude sur la faisabilité du projet et pour qu'un chiffrage définitif soit établi.

Après cette étude, le conseil municipal devra délibérer pour passer à la phase des travaux.

*Cette délibération est approuvée à 12 voix pour.*

## **SUJET ABORDÉS**

### **1/ Travaux rénovation salle des fêtes du Plateau d'Hymes**

Des photos du chantier sont diffusées. Le gros œuvre est terminé, seuls des branchements électriques et des finitions placo restent à faire. Au niveau de l'intérieur de la salle, les finitions peinture seront effectuées par des bénévoles d'associations.

### **2/ Travaux Place de Rulhe**

Les travaux d'aménagement de la place sont terminés. La levée des réserves aura lieu le 5 avril 2024. L'installation de l'éclairage est en cours.

### **3/ Travaux d'aménagement**

L'accès sous la station d'épuration d'Auzits et l'entrée du stade a été aménagé.

### **4/ Bar itinérant « Au trait d'union »**

Mme Folliot demande une autorisation d'occupation du territoire pour, comme l'année dernière, installer son bar itinérant sur les places de Rulhe et du Plateau d'Hymes. Le bar itinérant « Au trait d'union » sera installé de 17h à 22h les jeudis à compter du 11 avril 2024 jusqu'à la fin octobre avec les semaines impaires au Plateau d'Hymes et les semaines paires à Rulhe.

### **5/ Demande d'entretien église d'Auzits**

Les bénévoles actuels souhaitent « passer la main » pour l'entretien de l'église. Un échange a lieu entre les élus. Une rencontre sera programmée avec les bénévoles signataires du mail.

## **INFORMATIONS AUX ELUS**

Une réunion de la commission communale des Impôts Directs (CCID) aura lieu le 9 avril à 9H30.

La journée citoyenne du 30 mars a été une réussite : du bon travail de nettoyage avec une bonne ambiance de travail. Un remerciement est fait aux participants.

Une nouvelle association est en train de se créer : « Auzits Chemins et Patrimoine ». Les bénévoles de l'association nettoieront le domaine privé et le domaine public de la commune.

Assemblée générale du Comité des fêtes d'Auzits : Mme Brigitte Bonafé fait un résumé de la réunion où les membres du bureau ont fait un compte-rendu de l'année 2023 et ont exposé leurs projets 2024. Un nouveau bureau a été élu.

L'inauguration du city park et de la STEP d'Auzits aura lieu le 30 mars : un point est fait sur l'organisation de cet événement.

Prochain conseil municipal le 18 avril 2024

*La séance est levée à 22h15*